

Plan de relance – Mesure 17A : agroéquipements pour la protection contre les aléas climatiques
Pré-instruction de la demande par la DDTM 34 pour le matériel d'irrigation

Contact : ddtm-plan2relance@herault.gouv.fr

1) Identification du porteur de projet

Nom Prénom :

SIRET de l'exploitation :

N° PACAGE :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

2) Caractéristiques de l'exploitation

SAU :

Surface irriguée actuelle :

Type de cultures irriguées :

Présentation simplifiée du système actuel d'irrigation : sinon cochez Aucun système actuel

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Caractéristiques du projet

- Localisation des parcelles irriguées (copie RPG et numéro îlot/parcelles PAC ou matrice cadastrale MSA et extrait cadastre des parcelles concernées) :

- Origine de la ressource en eau (nom de la rivière ou nappe sollicitée ou numéro de plan d'eau ou borne BRL) : Fournir un justificatif

- Description du projet (décrire les modifications que vous souhaitez apporter à votre système) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Systeme de mesure

Numéro de série du compteur :

Type de compteur (volumétrique,...) :

Vous prévoyez dans la demande d'aide l'installation d'un compteur :

Code matériel	Type de matériel	Justificatif d'économie d'eau	Cocher la justification correspondante
F29, F34, F35, F38, F39, F44, F58, F65, F66, F78, F79, F80, F81, F84, F85, F86, F87, F88	Utilisation des eaux pluviales, eaux drainées et eaux usées	Permet d'éviter des pompages en rivières ou forage	
F30, F68, F69, F70, F71, F89, F90	Pilotage irrigation (sondes, télégestion, ...)	Permet d'améliorer l'efficacité de l'irrigation et donc de faire des économies d'eau	
F32, F50, F51, F57, F61, F76	Automatisation des apports d'eau et régulation de l'irrigation	L'automatisation des apports d'eau permet un apport plus précis sur la parcelle améliorant ainsi l'efficacité de l'eau d'irrigation	
F33	Compteurs communicant	Permet à l'irrigant ou au gestionnaire de suivre en temps réel les volumes prélevés, détectant au plus tôt les fuites	
F36, F37, F40, F55, F56	Favorise l'ombrage des cultures	Ces dispositifs permettent de réduire la demande en eau des plantes et donc de faire des économies	
F41, F42, F45, F47, F49, F52, F53, F73, F74, F75, F77, F82, F83	Goutte à goutte, micro-irrigation et ferti-irrigation	Ce système économe en eau permet d'avoir des apports d'eau localisés au plus proche des besoins en eau des plantes	
F46, F48	Matériel d'effacement des diguettes en interbuttes	La formation de ses diguettes permet au sol de mieux retenir l'eau et donc d'économiser l'eau apportée. Leur effacement permet d'améliorer la récolte et donc d'inciter à leur création	
F43, F54, F72, F78	Stockage de l'eau	Le dispositif de géotextile au fond des retenues permet d'augmenter l'étanchéité de celle-ci et ainsi éviter des déperditions. Le stockage de l'eau autrement que par des retenues à l'air libre permet d'éviter l'évaporation dans les réserves.	
F31, F59, F60, F62, F63, F64	Pivot	Permet des économies d'eau si son implantation intervient en lieu et place d'un ou de plusieurs enrouleurs. Il permet un gain dans le temps de travail favorable à une meilleure gestion de l'irrigation	
F67	Régulation électronique des stations de pompage	Permet de réduire la pression de prélèvements instantanés sur la ressource en eau et de faire des économies d'énergies	